

ANNEXE C

L'Institut d'insolvabilité du Canada /

The Insolvency Institute of Canada

L'Institut d'insolvabilité du Canada est le principal organisme d'insolvabilité du secteur privé. L'Institut est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence en matière d'insolvabilité. Ses membres se recrutent parmi les professionnels les plus chevronnés oeuvrant dans le secteur de l'insolvabilité au Canada. L'adhésion est sur invitation et se limite à 125 praticiens de l'insolvabilité (syndics et avocats) auxquels se joignent des cadres supérieurs d'organismes de réglementation et d'indemnisation, de grandes institutions financières et du monde de l'enseignement.

L'Institut pourvoit un forum où les principales personnalités du secteur de l'insolvabilité peuvent échanger des idées et partager leurs connaissances avec d'autres membres, des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux et des représentants de la magistrature. L'Institut appuie et stimule les recherches et les analyses relatives à la restructuration, la réorganisation, le redressement, l'insolvabilité et les droits des créanciers. Depuis la fondation de l'Institut, plusieurs de ses membres ont constamment joué un rôle de premier plan à l'occasion de la revue et de la réforme des lois canadiennes en matière d'insolvabilité.

L'Institut a commandité et appuyé de nombreuses conférences publiques sur des sujets liés à l'insolvabilité et publie les documents qui sont communiqués à ses assemblées générales annuelles. L'Institut offre des bourses d'études supérieures sur des aspects touchant l'insolvabilité dans les principales universités canadiennes, et institue également des projets de recherche sur d'importantes questions en rapport avec le système canadien d'insolvabilité et de restructuration. Par l'entremise de son conseil de liaison judiciaire, L'Institut a créé des liens avec les principaux juges des secteurs de la faillite et de l'insolvabilité au Canada. En association avec l'un des plus importants éditeurs canadiens, L'Institut fait en sorte que sa collection de causes et de documents en matière d'insolvabilité soient disponibles par voie électronique.

L'Institut a récemment commandité le livre intitulé *Case Studies in Recent Canadian Insolvency Reorganizations* (édité par le Prof. Jacob S. Ziegel), en hommage à l'honorable Lloyd William Houlden lors de sa retraite de la Cour d'appel de l'Ontario.

L'Institut, grâce à ses membres, apporte une riche expérience à ses activités et projets et est de plus en plus reconnu comme l'organisme multidisciplinaire qui fait autorité en matière d'insolvabilité au Canada.

le 15 mars 2002